

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le seize juillet, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

DATE DE CONVOCATION : 09 juillet 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29 – PRÉSENTS : 22 – REPRÉSENTÉS : 5

PRÉSENTS : M. BUF Jean-Michel, Mme GUIHOT Nathalie, M. CAILLON Philippe, Mme VAIRÉ Sandrine, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. LAFOND Frédéric, Mme TESSIER Martine, MM. RICARD Jean-François, CODET Stéphane et REKIS Bruno, COLIN Arnaud et DELAUNAY Yoann, Mme FERRY Gladie, M. FLIPPOT Jacky, Mmes GUIHO Marie-France et GUILLAUMEUX Maryse, M. HAMON Jean-Pierre, Mme MOREAU Valérie, MM. PELÉ Martin et RANNOU Yannick et Mme SCHLADT Rita.

EXCUSÉS : Mmes BOURGUIGNON Agnès (*pouvoir à M. FLIPPOT Jacky*), HARZELEC-SYLVESTRE Sylvie (*pouvoir à M. BUF Jean-Michel*), MOURAUD Dominique (*pouvoir à Mme VAIRÉ Sandrine*) et NIAUDET Danielle (*pouvoir à M. RANNOU Yannick*) et M. PINEAU Olivier (*pouvoir à Mme MOREAU Valérie*).

ABSENTS : MM. BERNIER Sébastien et MOUSSU James.

SECRÉTAIRES DE SÉANCE : M. POINTEAU Jean-Luc et Mme DUBOURG Yolande

| | |
|-----------------------|---|
| <u>OBJET</u> : | <i>Élections des représentants de la commune au sein du Syndicat Départemental d'Énergie de la Loire-Atlantique – Sydel</i> |
|-----------------------|---|

N° 2020 / 07 / 19

Le SYDELA (Syndicat Départemental d'Énergie de Loire-Atlantique) est une structure de coopération intercommunale, composée de 180 communes et 14 intercommunalités du département de Loire-Atlantique.

En qualité d'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité et de gaz, le SYDELA est l'acteur public référent des énergies au service des collectivités locales.

À ce titre, le SYDELA :

- est propriétaire des réseaux publics de distribution d'électricité et de gaz en lieu et place des communes,*
- réalise une part de la maîtrise d'ouvrage sur les réseaux électriques,*
- est compétent en matière d'éclairage public et de génie civil des réseaux téléphoniques,*
- accompagne les acteurs du territoire dans la transition énergétique.*

Suite aux élections municipales, il convient de désigner les représentants de la commune au Sydel.

.../...

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DÉSIGNE les représentants de la Ville :

| | |
|---------------|--|
| <i>SYDELA</i> | 2 représentants titulaires : Monsieur Stéphane CODET Madame Sandrine VAIRÉ 2 représentants suppléants : Madame Yolande DUBOURG Monsieur Jean-Pierre HAMON |
|---------------|--|

AUTORISE les représentants désignés à accepter toutes fonctions qui pourraient leur être confiées au sein de ces organismes.

Vote : Unanimité

Extrait certifié conforme,
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,
Le 20 juillet 2020,
Le Maire,

